

ROMANS

SAINT-PAUL-LÈS-ROMANS

Implantation d'une centrale d'enrobage au bitume : « le dossier a été transmis à un avocat »

La mobilisation continue. Et les élus de Saint-Paul-lès-Romans poursuivent la "bataille". Celle contre l'implantation d'une centrale d'enrobage au bitume quartier "Les Sablons". « Mardi, nous, élus, avons été reçus par le préfet » présente Agnès Rodillon, maire de la commune. « Nous lui avons à nouveau expliqué, les données du dossier. Nous avons également mis l'accent sur toutes les nuisances engendrées par ce type d'installation, les inexactitudes du dossier... ». De son côté, François-Xavier Ceccaldi s'est exprimé sur le fait que « le projet était conforme aux

installations classées. Et qu'il maintenait l'autorisation de cette implantation » poursuit Agnès Rodillon.

Le maire de Saint-Paul ajoute : « alors, aujourd'hui, nous avons contacté un avocat de droit administratif et nous lui avons transmis le dossier ».

Hier soir, à la mairie, un conseil de travail avec l'ensemble des conseillers municipaux était fixé. « Je vais également informer l'ensemble de la population lors de la prochaine séance du conseil municipal du 3 mars » conclut Agnès Rodillon.



T. Z.

La "bataille" se poursuit pour dire "non" au goudron quartier "Les Sablons". Le DL / Fabrice ANTÉRION